

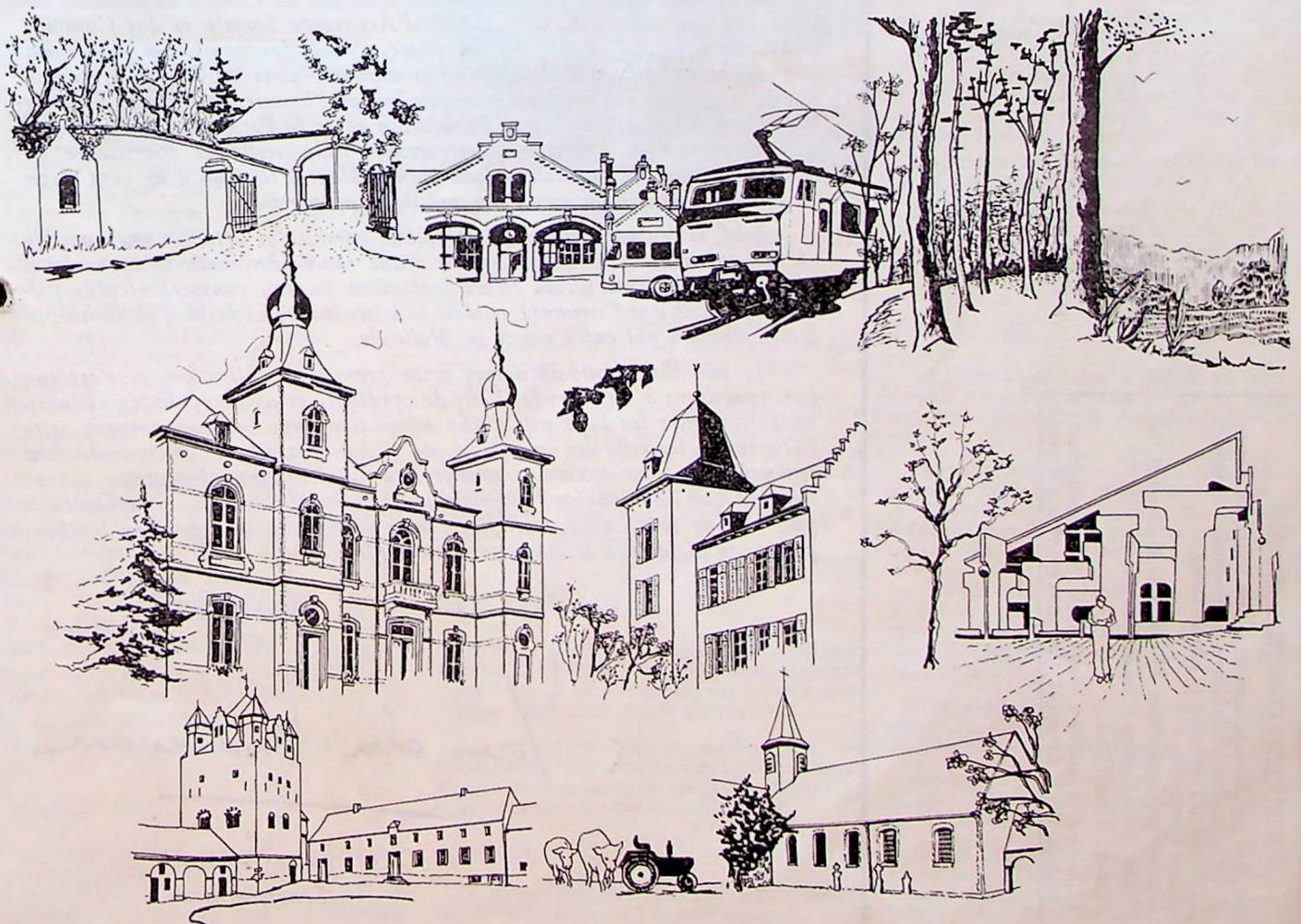
OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

numéro 1

juin 1977



BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.
Secrétariat de rédaction : Joseph Desmet
 Maison Communale
 Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72 - Ext. 4.
Dessin de couverture : Joseph Desmet.
Photos : Henri Dave.
Réalisation technique : Imprimerie J. Dieu-Brichart
 Chaussée de la Croix 47, Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Qui ne voit au gré des mois qui s'écoulent l'évolution rapide de notre nouvelle Communauté Municipale !

La fusion, que nous avons voulue, et réussi à obtenir, équilibrée et homogène pour faciliter l'intégration et l'heureux rapprochement des habitants de nos différents hameaux et quartiers, n'a pas eu simplement pour effet de regrouper des communes, à l'origine fort semblables, elle assure aussi toutes les chances de succès à la croissance ordonnée, au cœur du Brabant Wallon, de notre nouvelle ville universitaire d'avenir !

Le premier objectif que s'est donc assigné le Conseil communal et vers lequel tend son exécutif, le Collège des Bourgmestre et Echevins avec toute la détermination et l'enthousiasme nécessaires, c'est la réussite sur le plan humain et dans les faits administratifs de tous les jours, de la fusion des communes !

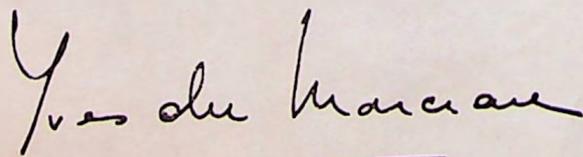
Dans cette perspective, il est donc apparu nécessaire d'organiser, au sein de la nouvelle administration municipale regroupée, un service d'information et de relations publiques dont la rédaction de ce premier bulletin est l'expression.

La présente brochure que nous avons voulue, pour des raisons financières, sobre en présentation mais aussi complète que possible en renseignements utiles, sera distribuée toutes boîtes aux quelque 15.000 habitants de la Commune. Ce bulletin dont nous envisageons la parution 2 à 3 fois par an, tiendra chacun au courant des activités du Conseil communal, du Collège échevinal, du Centre Public d'Assistance Sociale et des Commissions consultatives, il se fera, en outre, l'écho des nombreux problèmes que rencontre notre Administration communale dans les différents domaines de la gestion des finances communales, de l'Enseignement, des Travaux Publics, de l'Urbanisme, de la Population et de la Promotion économique, sociale, culturelle, sportive, commerciale, industrielle et touristique de notre commune. Il apparaîtra donc bien évident à tous qu'il ne peut s'agir en aucune façon d'un pamphlet politique et partisan.

Bref, si l'information aussi complète, correcte et détaillée que possible est indispensable à l'épanouissement d'une saine démocratie communale, il faut en conséquence qu'un effort particulier lui soit consacré et plus précisément dans une Commune comme la nôtre dont l'expansion se développe à un rythme à nul autre pareil en Wallonie.

Je suis donc convaincu que cette première publication, et c'est son but, concourra à resserrer les liens de cordialité et de compréhension indispensables entre les habitants d'une même commune heureuse, et que cette initiative à laquelle les membres de l'Administration communale ont apporté tout leur cœur, contribuera à rendre plus chaleureux encore l'accueil que nous voulons réserver aux très nombreux nouveaux habitants qui, chaque jour, nous rejoignent pour réaliser avec nous leur bonheur personnel et familial à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le Bourgmestre,



Yves du MONCEAU,
Sénateur.

2 JANVIER 1977.

En présence d'un nombreux public, en provenance surtout des anciennes communes de Céroux-Mousty et Limelette, récemment fusionnées avec Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Comte du Monceau, Bourgmestre, entamant ainsi son quatrième mandat, a présidé le premier Conseil communal dont voici la composition, par ordre de préséance :

Bourgmestre :

Cte Yves du MONCEAU
Avenue du Parc 3. Tél. 41 46 30.

Echevins :

M. Roger DELAIN,
Instruct. Publique et Académie de Musique
Boulevard Martin 26. Tél. 41 40 76.

M. Philippe CATTELAÏN
Travaux Publics, Jeunesse et Sports
Avenue des Hêtres, 6. Tél. 41 30 57.

Mme Claire DELBRASSINNE-MATHIEU
Finances et Culture
Rue de Namur 12. Tél. 41 63 31.

M. Joseph PIERSON,
Etat Civil et Affaires Sociales
Rue L. Dekaise 22. Tél. 41 42 43.

M. Jean SABLON
Affaires Rurales, Foires et Marchés
Grand-Rue 16. Tél. 61 11 07.

Conseillers communaux :

M. Gaston SIMON
Rue du Monument 63. Tél. 41 32 24.

M. Edgard MINSART
Avenue Bourgaux 35. Tél. 41 48 57.

M. Valmy FEAUX
Avenue A. Bontemps 16. Tél. 41 32 36.

M. René DUPARQUE
Avenue des Peupliers 20. Tél. 41 74 10.

M. Emile TASSON
Avenue Provinciale 80. Tél. 61 29 18.

M. Jean SONDAG
Rue des Coquerées 44. Tél. 61 22 30.

Mme Jeanine BERTRAND-ROTY
Avenue Provinciale 20. Tél. 41 61 77.

M. Joseph STOUFFS
Rue du Puits 2. Tél. 61 23 20.

M. Joseph ROOBROUCK
Rue de Lasne 4. Tél. 41 38 54.

Mme Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle 40. Tél. 41 80 48.

Mme Mariette HERMAND-DELENS
Place Communale 6. Tél. 61 34 01.

M. Michel PIRSON
Rue J. Coppens, 11. Tél. 61 10 59.

M. René FABRY
Chaussée de la Croix 51. Tél. 41 34 33.

Mme Maud DUCHATEAU-MAILLET
Avenue des Villas 8. Tél. 41 52 83.

M. Gustave SCHOONJANS
Vicux Chemin de Genappe 14. Tél. 416351.

17 JANVIER 1977 :

Cette séance du Conseil communal avait pour objet principal l'élection des nouveaux membres du CPAS. A l'issue du scrutin, M. le Bourgmestre a proclamé élus les membres suivants :

M. Raoul BONTEMPS
Rue Mont. du Stimont 35. Tél. 41 76 92.

M. Maurice DEBROUX
Avenue Demolder 80. Tél. 41 64 83.

Mme Denise HOUART-FRANCOTTE
Avenue Lambermont 28. Tél. 41 56 05.

Mme Nicole LEWALLE-WILKIN
Avenue de Lauzelle 25. Tél. 41 46 77.

M. Raoul PIERRE
Rue de l'Invasion, 77. Tél. 41 77 45.

Mme Marguerite PIRSOUL-RIGAUX
Rue de l'Invasion 96. Tél. 41 44 24.

M. Claude SOHIER
Avenue Provinciale 8. Tél. 41 50 27.

M. Louis SOREE
Place de la Neuville 10. Tél. 41 72 24.

Mme Ch. VEROUGSTRAETE-STEISEL
Rue de Moriensart 4. Tél. 61 28 97.

Le Conseil communal a, en outre, désigné Messieurs G. Vroman et M. Pirson, en qualité d'Administrateurs, et M. Boland, en qualité de Commissaire, pour représenter l'Administration Communale auprès de la Sté Coop. « L'Habitation Moderne » à Court-St-Etienne.



LES PEUPLIERS DU BLANC-RY

Après un long échange de correspondance entre l'Administration communale et le propriétaire, ces très beaux peupliers ont été abattus.

Dans un souci écologique évident, le Collège a demandé et obtenu très récemment leur remplacement par deux rangées de jeunes peupliers.

En outre, grâce à la collaboration des services du Plan Vert, une pépinière de 50.000 arbrisseaux a été plantée et ce, de part et d'autre des accès du nouveau pont à la rue du Blanc-Ry, du carrefour de St-Jean des Bois et du tronçon vers Louvain-la-Neuve pour un montant de 14 millions.

1er FEVRIER 1977 :

En raison de l'augmentation de la population scolaire, il a décidé la création d'une troisième classe à l'école maternelle du Centre et a nommé une institutrice à titre provisoire.

Les entreprises Boucher, de Bruxelles, ont été déclarées adjudicataires des travaux de pose d'égoût et d'amélioration de la rue de la Fontaine pour un montant de 2.600.292 F.

1er MARS 1977 :

La constitution des Commissions consultatives d'information et de participation avait attiré un nombreux public.

Ces commissions auront pour mission de donner leur avis préalable aux décisions du Conseil communal ayant un caractère déterminant pour l'avenir de la commune.

A l'issue des débats, dont une partie s'est poursuivie à huis clos, huit commissions ont été créées, présidées chacune par un conseiller communal (voir page 16).

L'assemblée fixe à 1200 le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier et à 6 % la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques.

Messieurs Delgrange et Obsomer sont nommés, à titre définitif, respectivement en qualité de Secrétaire et Receveur communaux. M. Claux est présenté aux fonctions de Commissaire de Police.

Le Conseil communal désigne également les représentants de la Commune aux assemblées générales de la CIBE, de l'I.B.W., du Service Communal de Belgique et du Crédit Ouvrier du Bassin de la Dyle.

COMMISSIONS COMMUNALES.

En dernière page, nous publions la composition partielle des commissions communales d'information et de participation.

Au stade actuel, il s'agit de membres désignés par le conseil communal, à la proportionnelle de l'importance des groupes politiques composant le Conseil.

Les groupements qui souhaitent désigner un(e) délégué(e) à une ou plusieurs de ces commissions sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins en justifiant de leur représentativité durable sur base des intérêts objectifs tels que : structures, nombre de membres, rapports d'activité et motivations vis-à-vis des problèmes relevant de la (des) commission(s) à laquelle (auxquelles) ils désirent participer.

L'agrégation de ces groupements est du ressort du conseil communal.

Les personnes intéressées par ces commissions peuvent se procurer le règlement complet de fonctionnement et de constitution auprès de l'administration communale.

22 MARS 1977 :

Le Conseil communal a décidé de faire un don de 5.000 F à la Croix-Rouge de Belgique en faveur des sinistrés du séisme de Roumanie.

Il a pris connaissance d'une communication au terme de laquelle le Conseil des Résidents de Louvain-la-Neuve exprime son opposition à l'attribution de noms de personnalités politiques à des lieux publics de ce nouveau site et en particulier ceux de Léon Servais et Charles Gheude désignés pourtant à l'unanimité par le Conseil communal en 1975. Ce groupement prévoit toutefois de faire exception pour le nom d'André Oleffe, ancien Ministre des Affaires Economiques.

M. Joseph Stouffs a été proposé pour remplacer M. Reding au sein du Conseil scolaire de l'Athénée Royal d'Ottignies.

Quant à M. Gaston Simon, il a été désigné en qualité de délégué aux assemblées générales du Crédit Communal de Belgique.

Joseph Pierson, échevin, au nom du Conseil Communal, a félicité le Bourgmestre pour sa récente attribution de « l'Ordre de la Courtoisie » qui, dit-il, est bien la règle de l'ambiance de notre Conseil communal.

La VIE '76

communale en

L'article 70 de la loi communale prévoit que le Collège des Bourgmestre et Echevins fasse chaque année rapport sur l'administration de la Commune.

Ce document ayant un caractère administratif très marqué, nous l'avons adapté à l'intention de nos lecteurs en ne retenant que les principaux éléments.

Il s'agit bien entendu d'informations relatives à l'ensemble de la nouvelle entité issue de la loi sur la fusion des communes. Elles concernent l'année 1976.

UNE POPULATION EN PLEINE CROISSANCE.

Ottignies-Louvain-la-Neuve : 14.489 habitants au 31 décembre 1976. Cette population s'inscrit dans un espace territorial de 3.397 ha. dont 720 hectares bâtis actuellement.

L'ouverture progressive des différentes facultés universitaires augmente aussi le nombre d'étudiants étrangers qui élisent domicile dans la commune. On a ainsi recensé 72 nationalités, ce qui donne à la localité un petit air cosmopolite.

Nous donnons ici un bref aperçu du mouvement de la population belge et étrangère domiciliée dans la commune :

| | |
|----------------------------|-------|
| Entrées | |
| par changement de domicile | 2.175 |
| Sorties | |
| par changement de domicile | 1.255 |
| Naissances | 209 |
| Décès | 133 |

En ce qui concerne les naissances et les décès, il est intéressant de comparer les chiffres ci-dessus avec ceux relatifs aux personnes non domiciliées dans la localité :

| | |
|------------|-----|
| Naissances | 840 |
| Décès | 464 |

On s'aperçoit ainsi que 80 % des actes de naissance ou de décès enregistrés au service de l'Etat Civil ont trait à des personnes non domiciliées dans la commune.

Ce qui prouve évidemment l'incidence d'une clinique d'importance régionale sur la vie administrative locale.

LES EDILES COMMUNAUX SUR LA BRECHE.

1976 a été une année importante dans la gestion des affaires communales : très sensible accroissement de la population (+ 1.140 habitants), expansion du site de Louvain-la-Neuve, préparation des élections communales et de la fusion...

Ainsi, les édiles communaux ne sont-ils pas restés inactifs.

Les Conseils communaux d'Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette ont débattu 436 points inscrits à l'ordre du jour de 19 séances.

Les Collèges échevinaux ont délibéré sur 3.500 points au cours de 130 séances.

L'activité du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Ottignies a encore été complétée par dix réunions avec les autorités de l'U.C.L. en vue d'assurer une meilleure coordination des expansions.

D'autre part, les problèmes d'intégration et de sécurité posés aux étudiants et aux résidents installés sur le site de Louvain-la-Neuve ont exigé une soixantaine de réunions en présence des représentants communaux et des délégués des associations de commerçants et d'étudiants.

La quantité des matières traitées fait apparaître l'importance de la place occupée par l'entité communale dans la région.

L'ENSEIGNEMENT : PORTE OUVERTE SUR LA CULTURE

L'apport des jeunes ménages installés dans les nouveaux quartiers provoque une affluence d'enfants dans les écoles des différents réseaux scolaires.

L'enseignement communal en accueille 522 dans les groupes scolaires localisés ci-dessous :

Ottignies-Centre : Ecole maternelle, av. des Combattants, 35.

La Croix : Ecole maternelle, chaussée de la Croix, 80a.

Blocry : Ecole maternelle et primaire, rue de Mont-St-Guibert, 16.

Limelette (Maison Communale) : Ecole maternelle, avenue de Jassans.

Buston : Ecole maternelle, avenue des Sorbiers.

Mousty : Ecole maternelle et primaire, rue des Coquerées, 4.

Limaige : Ecole maternelle et primaire, rue des Ecoles, 1.

Le réseau d'enseignement communal est complété par l'Académie Intercommunale de musique où 1.598 élèves suivent régulièrement les cours de 37 professeurs.

En vue de permettre l'épanouissement culturel d'un plus grand nombre, l'Administration communale s'est assurée la participation des services du Discobus et du Bibliobus publics. En 1976, les prêts se sont répartis comme suit : environ 4.000 disques et plus de 12.000 magazines et périodiques.

UNE SITUATION FINANCIERE EN BONI.

Le fonctionnement des services administratifs, sociaux, culturels ou techniques communaux et para-communaux est nécessairement tributaire de la gestion financière communale.

Les comptes communaux pour l'exercice 1975, clôturés au 31 mars 1976, présentaient un solde excédentaire de 32 millions 210.078 francs à l'ordinaire et 23 millions 577.333 francs à l'extraordinaire.

Les sept paroisses formant la nouvelle entité ont bénéficié d'un subside global de 1.164.513 frs. En outre, la quote-part communale en faveur de la paroisse évangélique de Wavre, qui s'étend sur 26 communes, s'est élevée à 31.187 frs.

La subvention communale au profit de la C.A.P. se chiffre à 2.555.707 frs.

AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE.

La vie quotidienne d'une Administration communale, c'est aussi l'approche des cas nécessitant l'intervention du service social.

Dans une commune en pleine expansion, ce service est essentiel. C'est la raison pour laquelle les responsables communaux d'Ottignies, en collaboration étroite avec la C.A.P., ont organisé dès 1974, le Service Social. Il est dirigé par une assistante sociale et ses bureaux sont situés au 4, avenue Reine Astrid.

Le Service d'Aide aux Familles, une des principales activités du Service Social, a dépanné 68 ménages.

Tous les jeudis, le Centre des « 3 x 20 » organise un cours de gymnastique. Les dames ont préparé une exposition de couture et tricot qui a remporté un vif succès. Les messieurs envisagent de monter une section bricolage.

En vue d'aider les mamans qui travaillent, une crèche a été ouverte à l'angle de la rue du Moulin et de l'avenue du Douaire. Sa capacité actuelle est de 11 enfants. Une extension est prévue. En avril 1977, elle pourra ainsi accueillir 31 enfants dans des conditions de confort optimales. Cette initiative répond aux exigences d'une politique familiale nataliste.

Dans le cadre des démarches à caractère social, on peut encore citer les demandes de pension de vieillesse et d'allocations pour handicapés dont 170 dossiers ont été transmis aux autorités compétentes.

MIEUX CONNAITRE LA POLICE.

La mission de surveillance et de prévention assumée par la Police communale est bien connue du public. Par contre, on s'intéresse moins à son rôle de liaison à caractère humain et à sa tâche administrative.

Quelques données comparatives suffiront pour illustrer notre pensée.

En 1975, les services de police avaient traité 5.579 pièces judiciaires et 3.882 pièces administratives ; en 1976, les mêmes services en ont traité respectivement 8.049 et 4.726.

En un an, les prestations des services de police ont donc augmenté de 27 %. Les normes prescrivent, pour une commune universitaire, un policier pour 500 habitants. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous sommes loin du compte !...



La consciencieuse équipe des ouvriers communaux



La promotion de l'habitat à Limelette-St-Géry.



Céroux : la plus grande place communale de la région.



Une centenaire toujours alerte à 101 ans



L'accueil souriant aux 72 nationalités différentes



Chorale royale Saint-Remi : Une cinquantenaire qui a du « souffle ».

AGENDA DES FESTIVITES EN 1976.

Nous avons épinglé quelques événements heureux qui ont marqué l'animation de la localité au courant de l'année écoulée.

- un couple a fêté ses noces de diamant et seize autres ont célébré leurs noces d'or,
- une réception a été organisée en l'honneur du centième anniversaire de Madame Bouillon d'Ottignies et de Mademoiselle Lydie Minique de Limelette.
- la Chorale Saint-Remi a fêté son cinquantième anniversaire.
- « Ottignies : Hier, Aujourd'hui et Demain » était le thème d'une exposition organisée sous les auspices de l'Administration communale mais dont l'impact a largement dépassé les limites territoriales.

LA PROMOTION DE L'HABITAT.

Les conditions de vie et d'épanouissement des habitants sont fonction de la qualité et de la quantité des logements.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, le nombre de ceux-ci augmente régulièrement grâce à l'initiative privée et aux sociétés régionales d'habitations à bon marché.

En 1976, sur un ensemble de 257 demandes de bâtir, 113 ont été délivrées pour des maisons unifamiliales. Il faut y ajouter 17 immeubles à appartements et 782 chambres d'étudiants à construire sur le site de Louvain-la-Neuve.

Cette intensification de l'urbanisation pose d'importants problèmes d'organisation au service des travaux. Pour y faire face, il disposait de 25 ouvriers communaux répartis en plusieurs équipes. Celles-ci ont pris en charge, par exemple, l'aménagement de divers bâtiments à usage communal tels que le dépôt communal, la crèche et la salle des « Vis t'Chapias ». Elles se sont également chargées de l'entretien des 300 kilomètres de voiries. Sans oublier les sablages qui assurent, pendant la période hivernale, une plus grande sécurité aux automobilistes. Enfin, les ouvriers communaux ont encore effectué deux tournées saisonnières de ramassage des fonds de greniers.

Les entreprises privées se sont vues confier un certain nombre de travaux pour une somme globale de ± 163 millions. Ces travaux comprennent la restauration de la Ferme du Douaire, l'aménagement de la première partie et la construction de la grande salle du Centre Culturel ainsi que des équipements de voiries et égouts dans différents quartiers.

D'autres investissements ont été consentis en faveur de la promotion immobilière communale au quartier de la Boissette ainsi que pour divers frais d'études.

Terminons en mentionnant d'importants renforcements de l'éclairage public et l'extension vers les quartiers en construction des réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité.

UN PERSONNEL DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE.

La gestion journalière des affaires communales dont nous venons d'exposer les éléments principaux exige un personnel constamment adapté aux nécessités.

En 1976, les effectifs de ce personnel s'élevaient à 106 unités (administration, travaux, police et enseignement).

A ce propos, signalons que les autorités communales se sont très tôt intéressées aux pertes d'emplois dues à la récession économique. Ainsi, l'Administration communale a pu engager 21 personnes inscrites au chômage. Parmi celles-ci figurent plusieurs travailleurs de la papeterie de Mont-Saint-Guibert.



La ferme du Douaire en restauration.

noté pour vous

RENCONTREZ VOTRE BOURGMESTRE

Tous les lundis et samedis de 9 h. 30 à 11 h. 30, à l'Hôtel Communal, M. Yves du Monceau, Bourgmestre, reçoit sans qu'il soit nécessaire de solliciter un rendez-vous.

En dehors de ces jours, on peut s'adresser au secrétariat. Tél. 41 48 79.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Une permanence administrative est assurée par un fonctionnaire communal tous les matins, de 10 à 12 h. aux secrétariats communaux de Cérroux-Mousty et de Limelette, du lundi au vendredi.

POINTAGE DES CHOMEURS

Il a lieu aux mêmes endroits qu'antérieurement :

Limelette : à la Maison Communale, avenue de Jassans.

Ottignies : au Centre Culturel, 1er étage, avenue des Combattants.

Mousty : à l'école communale mixte, rue des Coquerées.

Cérroux : à la Maison Communale, place Communale.

CHIENS ERRANTS

La police communale et la gendarmerie ont constaté un nombre toujours croissant de chiens errants sur la voie publique, souvent sans collier ni autres signes distinctifs. Cette situation est constatée particulièrement sur le site de Louvain-la-Neuve.

Le Bourgmestre attire l'attention toute particulière des habitants sur les dangers toujours possibles que peuvent provoquer ces animaux en liberté. De très nombreuses plaintes ont été récemment déposées par des parents d'enfants ayant été agressés ou mordus.

A cette occasion, il est expressément rappelé les articles 4 et 5 du Règlement Général de Police qui impose notamment à tout propriétaire ou gardien d'un animal de prendre les précautions d'usage afin d'éviter tout accident.

Il est encore stipulé que tout chien, non tenu en laisse, doit porter une muselière.

La police communale a reçu des instructions précises et procédera à des contrôles plus sévères et fréquents et si nécessaire à la mise en fourrière des animaux errants.

AVIS AUX DETENTEURS DE CHIENS.

Il est rappelé aux détenteurs de chien(s) qu'il leur est permis de retirer ou de faire enlever la médaille de leur(s) chien(s) pour l'année 1977, au bureau de Police, 24, avenue des Combattants (ouvert de 9 h. à 12 h., tous les jours ouvrables, y compris le samedi).

MARIAGES

Les formalités requises pour préparer les dossiers de mariages seront établies par le service Etat Civil d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 39 (1er étage - aile droite).

Lutte contre le bruit

AVIS A LA POPULATION

Le Collège des Bourgmestre et Echevins rappelle qu'il existe une ordonnance de police réglant l'emploi des tondeuses à gazon et autres engins susceptibles de troubler la tranquillité.

Ce règlement précise :

— Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon à moteur dans les endroits habités, entre 20 h. et 9 h. ainsi que les dimanches et jours fériés légaux.

— Tous les moteurs à combustion interne doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne répandre d'une manière anormale de l'huile, de la fumée et des déchets de combustion, lesquels sont de nature à incommoder les habitants.

— Tous les auteurs et complices des bruits et tapages évitables, quels qu'en soient le lieu et la cause, et qui sont de nature à troubler la tranquillité des habitants, seront punis conformément aux dispositions pénales de cette ordonnance.

Nous invitons également les propriétaires de vélomoteurs et motos à faire contrôler régulièrement leur pot d'échappement.

Nous remercions chacun de bien vouloir prendre note des dispositions exposées ci-dessus.

NAISSANCES ET DECES

Les déclarations de naissances et de décès doivent être effectuées auprès du service de l'Etat Civil d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

SERVICE DES TRAVAUX URBANISME

Le Service des Travaux et Urbanisme a été transféré du n° 28 au n° 34, avenue des Combattants.

Son numéro de téléphone reste inchangé : 41 74 11.

Il est rappelé également que ce Service s'est adjoint les conseils d'un architecte-urbaniste du Service Communal de Belgique. Il se tient à la disposition du public pour examiner tous les dossiers de permis de bâtir ou de lotir sur l'ensemble de la nouvelle entité.

Les jours de visite de ce conseiller sont fixés aux 1er, 3e et 4e mardis de chaque mois de 9 h. à midi.

SERVICE DES ETRANGERS

Le bureau du Service des Etrangers a été transféré du n° 24 au n° 28, avenue des Combattants.

Le nouveau numéro de téléphone de ce bureau est le 41 89 86.

AIDE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

En vue d'aider les commerçants et les artisans ayant des problèmes d'expansion dans leur entreprise, l'Administration communale a pris contact avec le Ministère des Classes Moyennes en vue d'assurer une permanence d'informations économiques.

M. Flon, Inspecteur du Ministère se tient à la disposition des commerçants et artisans à la Maison communale (salle des mariages) le 3me lundi de chaque mois impair de 9 h. à midi.

CONTACTS AVEC LES GROUPEMENTS LOCAUX

L'Administration communale invite les différents responsables des groupements locaux à lui transmettre leur calendrier d'activités qui sera publié dans la rubrique « Agenda » du bulletin communal d'information.

DERNIERE MINUTE.

Nous apprenons le décès de M. Jean-Marie CHARLET, adjoint au Maire de Merville (Départ. du Nord - France). L'Administration Communale et les Clubs sportifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve garderont le plus cordial souvenir des nombreuses visites qu'il fit dans notre localité et présentent l'expression de leurs condoléances émues à sa famille.

EXTRAITS DU DISCOURS DU BOURGMESTRE
A LA PREMIERE SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL LE 2 JANVIER 1977.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Collègues,

De toutes les séances des Conseils Communaux qui se sont déroulées depuis notre Indépendance Nationale, il y a près de 150 ans, dans les trois communes dont est issue aujourd'hui « Ottignies-Louvain-la-Neuve » aucune n'a jamais revêtu l'importance historique de celle à laquelle il nous est fait l'honneur de siéger en ce moment, par la volonté librement exprimée des électeurs.

C'est qu'ensemble, et pour la première fois dans la vie politique de notre nouvelle commune, nous en constituons son premier Conseil Communal et nous venons d'en élire son premier Collège Echevinal.

Je souhaite donc que les premiers mots que j'adresse, en votre nom à tous, comme premier Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, soient l'expression profondément sincère et vibrante des vœux qu'à l'aube de cette nouvelle année 1977 nous formons, tous unanimement, pour le brillant avenir de notre commune, pour sa prospérité et pour sa renommée, et surtout pour le bonheur moral et matériel de tous nos habitants du présent et du futur.

A chacun de vous, j'adresse mes vœux les plus cordiaux pour vous-même, pour l'action communale positive que vous allez déployer avec ardeur au cours de ces six prochaines années, je n'en doute point, selon votre personnalité et vos convictions, et pour le bonheur de votre famille au sein de laquelle vous vivez et qui, dès lors, participera aussi à l'expression intense de votre dévouement à la municipalité, et en partagera les charges qui vous incomberont.

Après avoir félicité les nouveaux membres :

Mesdames André, Delens, Duchateau,
Messieurs Roobrouck, Pirson, Fabry et Schoonjans,

il adresse son témoignage de reconnaissance communale à Monsieur Antoine Stenuit, ancien Bourgmestre de Limelette pendant 23 ans et Monsieur Maurice Delens, ancien Bourgmestre de Céroux-Mousty pendant 16 ans.

L'un et l'autre, dit-il, ont préparé la fusion de nos communes, soit par une participation prospective du Collège de Limelette à l'organisation politique et administrative de la future ville universitaire de l'avenir que nous devenons au cœur du Brabant Wallon, soit par l'expression d'une prudence réservée du Collège de Céroux-Mousty née d'une expérience profondément vécue du terroir dont nous aurons sans aucun doute à nous souvenir pour guider heureusement sur le plan communal, l'époque de changement que nous vivons.

Il poursuit en ces termes :

Nous aurons donc comme premier objectif à réussir, *avant tout sur le plan humain*, la fusion de nos anciennes communes que nous avons voulue à une dimension précisément raisonnable en prévision de l'expansion exceptionnelle et à nulle autre pareille dans le pays, de notre nouvelle entité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, du fait précisément de son site universitaire en construction, de ses conséquences démographiques et de l'incidence de celles-ci sur tous les plans : social, économique, culturel, scolaire, sportif, commercial et politique également.

Il nous faudra donc conduire l'accélération de ce développement sans jamais nous laisser dépasser par l'événement afin qu'ensemble, nous puissions en maîtriser à temps les inconvénients et en organiser les avantages pour toute notre nouvelle communauté.

(Suite page 10).

vœux du bourgmestre au conseil communal



Finances & Culture



D'autre part, l'Administration communale étudie la réouverture d'une école maternelle à Céroux en utilisant un bâtiment actuellement désaffecté. Le regroupement des écoles maternelle et primaire de Limauge est également à l'étude.

Pour compléter cette infrastructure pédagogique, l'Echevinat de l'Instruction Publique organise chaque année un camp communal de vacances. Cette initiative permet à plus de 300 enfants de participer à des activités très variées telles que : foot-ball, volley, basket, natation, peinture, modelage... Toutes ces activités sont organisées par une vingtaine de moniteurs compétents.

Le camp fonctionne régulièrement pendant les mois de juillet et août grâce à la collaboration fructueuse des services sociaux et sportifs de l'U.C.L. et de l'Administration communale.

Rappelons pour terminer quelques facilités sociales accordées aux enfants du réseau scolaire communal : garderies et repas de midi, études du soir, transport scolaire gratuit, cours spéciaux et colis de Saint-Nicolas...

Ainsi l'enseignement communal permet de donner à nos enfants un maximum de chances pour aborder l'éventail très varié des différents niveaux d'enseignement : secondaire, technique et même universitaire dans leur propre commune.

Roger DELAIN

Il n'y avait pas d'échevin des finances à Ottignies si bien que l'exercice de ce mandat peut être conçu, dès à présent, sans tenir compte de la situation précédente et commencer sur la base des communes fusionnées.

Je reprends une situation saine dans les trois communes et puis disposer des services compétents de toute une équipe : le Secrétaire communal, les anciens secrétaires des deux autres communes, le Receveur communal et cinq fonctionnaires ayant grade de commis.

La régularité des rentrées fiscales et autres est surveillée avec le plus grand soin.

Tous les paiements sont soumis à ma signature. Je puis ainsi avoir une notion et un contrôle permanents de l'utilisation des crédits prévus.

La préparation du budget constitue une de mes grandes préoccupations.

Les services administratifs établissent le calcul des recettes et dépenses indépendantes d'un choix. Ensuite, sur la base de son programme de réalisation, chaque échevin chiffre ses besoins. Il en va de même pour le C. P. A. S., les Fabriques d'Eglises, la Police, l'Académie de Musique, etc...

(suite page 14)

nal, je désire affirmer la conception « d'un tissu urbain à la campagne », en structurant le mieux possible les pôles principaux d'activité et en gardant le caractère champêtre de toute la partie rurale de notre nouvelle commune.

Un mot aussi de l'Echevin de la Jeunesse et des Sports :

Pratiquant plusieurs sports, mais hélas, par manque de temps avec moins d'assiduité aujourd'hui, je m'y suis toujours intéressé et plus particulièrement depuis trois ans en tant que « relais » Collège et groupes représentatifs.

Le dynamisme de l'association des Clubs sportifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve m'en fait voir de toutes les couleurs : réunions du Bu-

reau exécutif, Assemblées Générales, brochure sur le sport, expositions, organisation d'une semaine du sport, sans oublier les petits et grands problèmes des infrastructures sportives.

Mon principal souci dans les mois qui vont suivre, sera de prendre tous les contacts utiles afin de mener à bien la négociation avec l'A.D.E.P.S. et l'U.C.L. au sujet de la gestion d'utilisation à des conditions les plus intéressantes pour nos sportifs locaux, des équipements importants qui se réalisent sur le plateau de Blocry et dont une partie sera utilisable dès septembre prochain.

En ce qui concerne la jeunesse, je vais aussi tenter le rapprochement de tous les groupe-

ments s'occupant de mouvements de jeunes, afin de créer également une association du même type que celle qui existe dans le domaine du sport.

Espérant atteindre les objectifs que je me suis fixé, je dirai pour terminer avec une touche d'humour qu'il y va peut-être aussi de l'amélioration de ma condition sportive (...en perte de vitesse), et de celle de ma jeunesse... alors que quotidiennement je perds mes cheveux au rythme du balancier de la pendule du temps qui passe.

Philippe CATTELAIN

Dois-je vous dire que chacun s'efforce d'obtenir le maximum car les activités sont nombreuses dans notre commune !

Et là commence le rôle ingrat du malheureux baudet sur lequel on va pouvoir crier « haro » ! Il faut fournir des moyens d'action à chacun et maintenir la fiscalité dans des limites raisonnables. Par ailleurs, cette année, il faut uniformiser les taux et leur règlement d'application. En un mot : trouver un équilibre entre les besoins et les moyens d'une grande entité nouvelle.

Le budget de 1977 me semble répondre à cette définition : il prévoit une liste impressionnante des dits besoins et des moyens sagement élaborés pour y satisfaire.

Restent les comptes clôturés chaque année au 31 mars suivant. Ils font apparaître la bonne tenue de notre comptabilité.

Cet exposé serait incomplet s'il ne soulignait pas l'importance d'une situation exceptionnelle créée à Ottignies-Louvain-la-Neuve par le développement de Louvain-la-Neuve avec ses constructions, son parc industriel, son infrastructure, ses services et ses nécessités diverses. Qu'on le veuille ou non, il n'est plus possible de se limiter aux préceptes dépassés d'une gestion ménagère. Il faut aller de l'avant, voir grand sans perdre la tête pour autant et c'est pourquoi j'ai utilisé plus haut le terme d'équilibre.

ECHEVINAT DE LA CULTURE.

Diverses activités culturelles sont assumées par des groupements organisés, à Louvain-la-Neuve, au Mégot, au Douaire, à Céroix-Mousty et à Limelette.

Je suis, bien entendu, à leur disposition, s'ils le souhaitent.

La vie culturelle de notre commune va trouver son plein épanouissement entre les murs du Centre Culturel. Celui-ci sera opérationnel à 100 % vers le mois d'octobre de cette année.

D'ici là, les structures de fonctionnement devront être mises en place pour en assurer la gestion et le rendement. Il me semble aussi prématuré que fastidieux d'en entretenir dès à présent nos lecteurs. Par contre, il sera intéressant de revenir sur ce sujet pour la réouverture de la saison.

Une Commission des Affaires culturelles a été mise en place. Je m'en réjouis car je pourrai ainsi disposer d'un large éventail d'avis et de conseils précieux.

Claire DELBRASSINNE-MATHIEU

ETAT CIVIL & AFFAIRES SOCIALES



Agriculture, Affaires rurales, Foires & Marchés

La bonne marche du service de l'Etat-Civil a été relativement rapide, et je crois pouvoir dire que la population n'a pas eu à subir des désagréments inhérents à la fusion.

Dès le lundi 3 janvier, les guichets fonctionnaient normalement et chacun fut servi comme auparavant. La légalisation des signatures et les visas de copies conformes ont été détachés de la Police et ont été réintégrés au service de la Population : c'était le souhait de la plupart de nos concitoyens.

Je rappelle que les bureaux sont ouverts tous les jours, samedi inclus, de 9 à 12 heures.

Pratiquement tous les documents peuvent être signés par les responsables du service, évitant ainsi des déplacements fastidieux à la population.

Les formalités administratives en vue des mariages sont à centraliser auprès de l'Administration d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

L'échevinat dont j'ai accepté la charge après les dernières élections communales semble de prime abord comporter plusieurs branches très disparates mais qui, après une analyse plus approfondie, se rejoignent malgré tout.

Tout d'abord, voyons les différentes charges que l'on a regroupées sous l'appellation « affaires rurales ».

En tout premier lieu, il y a les problèmes relatifs à l'environnement que je gère en collaboration très étroite avec M. Cattelain. A ce sujet, je voudrais attirer particulièrement l'attention d'une partie de nos habitants qui semble ne pas être concernée par cette question pourtant primordiale. Surtout dans les quartiers en expansion !

état civil du premier trimestre

NAISSANCES

DETRY Nathalie Micheline Régine, le 5 janvier.
LINDER Céline, le 10 janvier.
GENC Ertan, le 11 janvier.
HAEGEMAN Emmanuel le 12 janvier.
LIBOUTON Anne-Catherine Michèle Marie, le 13 janvier.
FERRIERE Pierre, le 15 janvier.
BURY Pierre, le 16 janvier.
DELMOT Xavier, le 18 janvier.
VAN BRABANT Nils, le 20 janvier.
VALENTIN Nathalie Andrée Lucienne, le 22 janvier.
ESSER Françoise Yvette, le 22 janvier.
VANDENBERGH Léandre Pascal Léo, le 22 janvier.
KINKIN Françoise, le 23 janvier.
VAN EECHAUTE Anne-Sophie, le 27 janvier.
PIRSON Vinciané, le 28 janvier.
VIVIER Sylvie, le 30 janvier.

DAMIEN Julie, le 2 février.
SENEL Xavier, le 2 février.
BRUYERE Xavier, le 3 février.
IKER Maric, le 3 février.
DEGREEF Charlotte, le 5 février.
PIERREUX Stéphane, le 6 février.
FELIX Arnaud, le 10 février.
JACOBS Stéphanie, le 12 février.
WERY Violaine, le 13 février.
CLARO Ludovic, le 14 février.
DRAGUET Thomas Benjamin Loïc, le 15 février.
CHARETTE Nicolas, le 15 février.
DUCHENNE Eric, le 17 février.
DENIL Michaël, le 20 février.
DEFRANCE Thibaut, le 21 février.
DENIS Patrice Lucien Sophie, le 21 février.
DENIS Patrice, le 21 février.
VANDAMME Nathalie, le 21 février.
PAULS Isabelle, le 22 février.
DEMOULIN Olivier, le 22 février.
PREVOT Stéphane, le 24 février.
VANDERHULST François, le 24 février.
DANLOY Philippe Charles Guillaume, le 25 février.

MILLET Camille, le 25 février.
VERHULST Nancy, le 27 février.
KALONJI Anriane, le 27 février.
DEJONGHE Antoine, le 27 février.
MOREAU Véronique Annick Viviane, le 27 février.
ZECH Vinciane Marie Bénédicte Gilberte, le 3 mars.
MARTIN Olivier, le 4 mars.
POCHET Thomas, le 5 mars.
GERICKE d'HERWYNEN Othan, le 6 mars.
CHAULAND Nicolas Guy Paul, le 8 mars.
DAUSSAINT Jean-François, le 8 mars.
DELENS Céline Jacqueline Antoinette, le 9 mars.
PEIGNOIS Christophe, le 11 mars.
DERMOUCHAMPS David, le 11 mars.
EVERARTS Cédric Gabriel Annick Willy, le 18 mars.
LOUTE Timothy, le 25 mars.
SOREE Bernard Marc Gilles, le 26 mars.
DUPRET Annabelle, le 26 mars.
PIERRET Gautier, le 28 mars.

MARIAGES

Marcel Henri Emile WILLEMS, de Villers-la-Ville et Dominique Ginette Marguerite Christine Ghislaine VAN WAEYENBERGE, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Roger Constant Simon Ghislain LIBER, de Court-Saint-Etienne et Marie Anne ANCIAUX, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Philippe Armand Emile Ghislain ANCART, de Ottignies-Louvain-la-Neuve et Béatrice Renée Fernande RENARD, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Jean-Jacques Raould Léon Marie ANTOINE de Ottignies-Louvain-la-Neuve et Marie-Ange Isabelle Jacqueline LOURTIE, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Roland Pierre Emile Ghislain VLAEMINCK de Wavre et Myriam Germaine Ghislaine CAREME, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Dominique Ghislain Joseph Antoine TEUGELS, de Ottignies-Louvain-la-Neuve et Sabine Gisèle Léonie Ghislaine DECHAMPS, de Genappe.

Daniel Emile Ghislain DELENS de Ottignies-Louvain-la-Neuve et Claudine DEVILLERS de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Marc Claude Elie Stéphane DEVILLE de Rixensart et Marie Jeanne Yvette Victorine VANDE VOORDE, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Albert Gérard Paul VEYS de Mortsel et Joëlle Raphaëlle Rita Marie LA GRANGE, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Dominique Léon Roger Ghislain JADOT de Wavre et Micheline Madeleine Marie Thérèse TOURNAY, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Philippe Benoit Marie Ghislain LAMBERT de Namur et Joséphine Godelive STIERNET de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Giuseppe CASTRO de Charleroi, division de Marcinelle et Anne Micheline Julienne VANDEN DRIES de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Michel Léon Albert DUMONT de Charleroi, section de Mont-sur-Marchienne, et Corinne Denise Françoise Marie Félicie D'HOLLANDER, de Ottignies-Louvain-la-Neuve.

DECES

DEJEAN Léonie Marie Ghislaine, le 31 décembre.
CARLIER Laure, le 1er janvier. 1977
VAN GINNEKEN Franciscus, le 2 janvier.
PREVOST Léa, le 14 janvier.
DUMONT François Maximilien Ghislain, le 23 janvier.
GOOSSENS Céline Marie Hélène, le 23 janvier.
HANSOUL Jeanne Marie Joseph, le 30 janvier.

PILLOY Auguste Ghislain, le 4 février.
VERHOOST Germaine Cornélie, le 4 février.
BOGAERT Valère Jules, le 7 février.
LAURENT Eugène Elie, le 8 février.
SCULIER Maria Adèle, le 11 février.
DECOUX Arthur Ghislain, le 12 février.
LIBOUTON Anne-Catherine Michèle Marie, le 13 février.
HAULOTTE Ghislaine Marie Catherine, le 17 février.
BIERNAUX Victor Auguste Antoine Ghislain, le 17 février.
GEORGES Louisa Adèle Ghislaine, le 18 février.
DESQUESNES Valérie Clémence Marie Joseph, le 18 février.
MARLOIE Marie Pauline Ghislaine, le 20 février.
DOYEN Arthur Napoléon, le 28 février.

VALCKENIER Maria Margaretha, le 5 mars.
BULTOT Esther Léa Ghislaine, le 8 mars.
VANBAELEN René Sylvain Joseph, le 10 mars.
VOISIN Michel Roger, le 15 mars.
DELVAUX Pauline Ida Aïnée, le 17 mars.
PATEN Mariette Rosa Julie, le 24 mars.
PEETERS Théodore Joseph, le 27 mars.
BETUNE Lore Elise Ghislaine, le 27 mars.
GREFFIERS Georgette Louise, le 27 mars.



A travers ce bref aperçu de leur évolution, nous tâcherons de vous faire découvrir l'identité des intérêts qui a souvent existé entre les trois communes.

Les Paroisses et les Seigneuries.

A l'origine, Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty forment, avec Chapelle-Saint-Lambert, une seule paroisse : Mousty. Une des plus anciennes du pays. Mais, au cours des siècles, chacune de ces localités sera érigée en paroisse autonome.

A l'époque féodale, ce vaste territoire est placé sous la dépendance de plusieurs seigneuries : Moriensart, Mousty, Franquénies, Ottignies, Pinchart, Blocry et Limelette.

A la suite de mariages, successions ou ventes, ces fiefs vont parfois changer de propriétaires ou être regroupés sous l'autorité d'une même famille. Il en va ainsi pour Mousty et Ottignies, Limelette et Moriensart.

D'où une première communauté d'intérêts entre populations voisines ou contiguës. On en retrouvera la trace, par exemple, dans les armoiries d'Ottignies qui sont les armes scabinales des de Spangen, propriétaires de Mousty et Ottignies au 18^{me} siècle.

Malheureusement, ce découpage du territoire aboutit, sur le plan juridique, à une situation invraisemblable. Ainsi, à Franquénies et à Cérroux, on suit la coutume de Louvain. Ottignies est contesté entre Louvain et Uccle. Mousty et Limelette s'en réfèrent à l'usage de la principauté de Liège.

Enclave rurale.

Une autre identité d'intérêts se rencontre au niveau économique.

A l'époque gallo-romaine, un commerce de transit existe dans la région. C'est la raison de l'existence d'une route importante reliant le marché de Wavre à celui de Nivelles en passant par Rofessart, Pinchart et Moriensart. Elle est connue sous la dénomination de « Chemin des Crêtes ».

Plus tard, le « Vieux Chemin de Genappe » viendra doubler le premier en reliant Wavre à Genappe par le fond de Limelette, le Petit-Ry, la Croix Thomas et Limauge.

Mais, avec le moyen âge et l'incertitude des temps, le commerce périclité. Les anciennes voies tombent en désuétude.

Les grandes exploitations rurales apparaissent. Bientôt, on songe à les relier entre elles. Des chemins de terre sont tracés à travers les domaines. Ils sont impraticables à la saison des pluies. Rapidement, nos villages deviennent des enclaves à l'écart des grandes communes affranchies. Ils consomment tout ce qu'ils produisent. Cette situation va durer des siècles.

Naissance des Communes actuelles.

1795. La Belgique est officiellement annexée par la France.

En vue d'unifier le pays, l'ancien régime est aboli. C'est un événement considérable. Les seigneuries font place aux communes dont les dénominations et les limites territoriales sont calquées sur celles des anciennes paroisses. A Mousty, un problème se pose à propos du nom de la nouvelle commune formée de la réunion des villages de Cérroux et Mousty. On utilise successivement : « Mousty sur Thyl », « Cérroux et Mousty » et, à partir de 1807, « Cérroux-Mousty ».

(Suite de la page 4)

Nous y serons aidés par un personnel communal dévoué, compétent et consciencieux, professionnellement fier aussi de pouvoir répondre, sur le plan administratif, à une expansion démographique exceptionnelle.

Pour assurer à cette progression municipale, et dans de telles conditions, une participation plus adaptée et, dès lors, plus nécessaire, des membres du Conseil Communal, mieux veiller aussi à l'exacte information des habitants, des hameaux et des quartiers sur l'évolution générale et rapide de leur commune, bref pour que chacun suive la marche en avant de notre cité, à l'initiative du Collège, des Commissions Consultatives d'études seront créées dont la mission et la composition seront prochainement soumises au Conseil Communal.

La gestion communale sous tous ses aspects, l'animation sous toutes ses formes, d'une nouvelle ville en devenant, bientôt centre régional au cœur du Brabant Wallon, quelle tâche, lourde sans doute de responsabilités pour chacun d'entre nous, mais enthousiasmante à tous égards.

J'essaierai, personnellement, de m'y consacrer au mieux de mes possibilités humaines, dans un esprit de collaboration que je souhaite ouvert et confiant à l'égard de tous nos concitoyens et, en premier lieu, de leurs mandataires communaux, de chacun d'entre vous mes chers collègues, comme j'ai tâché de le faire dans le passé, sans toujours y parvenir je le confesse.

Le passé, toutefois, soyez-en convaincus, ne peut être le divan moelleux où repose la satisfaction, si légitime soit-elle ! mais, bien au contraire, le tremplin de notre action

municipale commune et de nos espoirs pour le mieux-être et le bonheur des habitants qui nous sont confiés et pour la réussite de l'avenir de notre « Nouvelle Commune ».

Avec l'aide de la Providence, que Vive et Prospère

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE !

Monsieur V. Féaux, au nom du Rassemblement démocratique et progressiste, félicite Monsieur le Bourgmestre pour son quatrième mandat, ainsi que les Echevins, présente les vœux à l'administration et à la population, fait une brève analyse du résultat des élections communales, annonce une opposition attentive, rigoureuse, opiniâtre, mais loyale et positive, suggère quelques propositions concrètes en rapport avec : la création de Commissions consultatives, l'information sur les décisions du Collège, la réservation à l'opposition d'une place dans le bulletin communal.

Monsieur R. Fabry, représentant le Rassemblement Wallon, abonde dans le même sens et souhaite que toutes les décisions qui seront prises, le soient dans l'intérêt de la Wallonie.

Monsieur E. Tasson, au nom de l'ancien Collège des Bourgmestre et Echevins de Cérroux-Mousty, remet alors à Monsieur le Bourgmestre 3 gravures de l'ancienne commune, afin que, mises en bonne place à la Maison communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, elles perpétuent le souvenir de Cérroux-Mousty.

Une communauté d'intérêts humains

La relance économique.

Mais, ni le régime français ni la tutelle hollandaise qui lui succède ne contribuent à sortir nos localités de leur léthargie économique.

Les premiers signes d'évolution apparaissent vers 1840 avec la création d'une chaussée pavée. Celle-ci relie deux régions « économiquement fortes » : Anvers-Louvain et Charleroi-Mons. Dès l'ouverture de la route, plusieurs usines s'installent dans la vallée de la Dyle et notamment à Ottignies et Mousty : filatures, tannerie, fabriques de pâte à papier...

A partir de 1855, avec la mise en exploitation d'un important nœud ferroviaire, nos trois communes se découvrent une mission économique privilégiée.

Cette nouvelle orientation du support économique provoque, dès 1860, une modification des structures de la population. D'essentiellement agricole, la classe laborieuse se complète progressivement d'ouvriers et d'employés d'usines auxquels s'ajoutent des cheminots.

Dans l'agglomération formée par Limelette, Ottignies-Centre et Mousty, la population augmente rapidement.

Sur les plateaux, Cérroux, Pinchart, Rofessart et Blocry ne connaissent pas d'explosion démographique mais développent leur production agricole.

Amélioration des conditions de vie.

Pendant toute la période qui s'étend de 1860 à 1914, les conditions de vie se modifient sensiblement.

La loi sur l'instruction publique obligatoire est à l'origine de l'éducation de complexes « école-maison communale ». En 1881, Ottignies inaugure le sien.

Avec l'évolution des règles d'hygiène, et principalement pour combattre la fièvre typhoïde, les Administrations communales, encouragées par les instances publiques, décident la mise en service d'un réseau d'eau potable. Dès 1906, la plupart des quartiers sont desservis. Ottignies et Limelette s'associent pour assumer la gestion commune de leur réseau.

Avec l'avènement de l'électricité, une centrale est installée rue du Monument. Elle fournit l'énergie aux trois communes.

Un certain tassement du développement économique se manifeste au cours de la décennie qui suit la première guerre mondiale.

Pourtant, consciente de sa situation à mi-chemin entre Wavre et Court-St-Etienne, Ottignies accueille, le 31 août 1930, sur la place du Centenaire, le nouveau marché aux denrées comestibles.

La promotion du logement.

Après la deuxième guerre mondiale, nos trois villages sont confrontés à des problèmes de logement. En effet, beaucoup d'immeubles ont été sinistrés. Une première fois lors de la bataille de la Dyle en mai 1940. Une seconde fois, lors du bombardement d'avril 1944.

De plus, une nouvelle catégorie de travailleurs est apparue. Ce sont les « navetteurs ». Originaires des Ardennes, ils ont trouvé des emplois dans la capitale et cherchent à s'installer dans sa « banlieue verte ». C'est le point de départ de l'urbanisation de nos communes. En plus des maisons réservées aux sinistrés, on aménage, à l'initiative des Sociétés Nationales, des nouveaux quartiers d'habitations sociales (Tiernat, Petit-Ry, Buston, Wisterzée).

L'initiative privée les prolonge souvent par des lotissements résidentiels. Ainsi, en vingt ans, le paysage de nos localités va se trouver complètement bouleversé.

La section francophone de l'U.C.L.

Pendant cette période, l'expansion démographique a été de pair avec la mise en place d'une infrastructure routière et l'aménagement d'équipements collectifs.

C'est ainsi qu'en 1966, les autorités communales d'Ottignies ont pu répondre favorablement à la demande de l'Université Catholique de Louvain en vue d'installer la section francophone de l'Alma Mater dans la région.

En 1972, les premières facultés s'ouvrent sur le site de Lauzelle qui a reçu le nom de « Louvain-la-Neuve ».

Une nouvelle option est ainsi prise sur l'avenir de la région.

La fusion des communes.

Mais, en 1975, nos communautés en mutation vont subir le « choc du futur ». En effet, les Chambres Législatives votent la loi portant fusion des communes.

Le 31 décembre 1976, Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty tournent la dernière page de leur histoire respective. L'histoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve commence le lendemain.

J. DESMET

Le droit à l'Aide Sociale

Avec la nouvelle législation, le Centre Public d'Aide Sociale va remplacer les anciennes Commissions d'Assistance Publique.

Quelles sont les caractéristiques de ce Centre ?

Les C.A.P., créées en 1925, étaient liées à la notion d'indigence. Avec la nouvelle loi, cette notion disparaît. Ce n'est donc pas une C.A.P. rénovée mais bien toute une nouvelle institution qui sera mise en place. Le C.P.A.S. reconnaît en effet, à tous, un droit à l'aide sociale. Celui-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Le nouveau Centre aura pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide qu'elles peuvent normalement attendre de la collectivité. Il assurera non seulement une aide palliative ou curative mais aussi préventive. Cette aide pourra être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

C'est déjà dans ce sens que, sur l'instigation du Bourgmestre et des Echevins, les membres de la C.A.P. qui ont terminé leur mandat le 31 mars dernier ont travaillé à la mise en place du Service Social. Ce département a, dans ses attributions, l'étude des dossiers relatifs aux pensions, allocations de milice, allocations pour handicapés, revenu minimum garanti, etc...

D'autres services sont venus s'ajouter aux activités de la C.A.P. : le Service d'Aide aux Familles, la Crèche et le Centre des « 3 x 20 ».



Un Monsieur bien entouré...

Les membres du C.P.A.S. sont conscients qu'il leur reste encore beaucoup de « pain sur la planche » en vue d'améliorer et de renforcer tous ces services. Ils savent également qu'il faudra, dans un avenir plus ou moins rapproché, envisager d'éventuelles décentralisations vers Limelette, Cérroux-Mousty et Louvain-la-Neuve.

Pour réaliser ce programme, il nous faudra un certain temps et votre collaboration nous sera précieuse, car nous devons étudier les besoins grandissants d'une population toujours plus nombreuse.

Nicole LEWALLE-WILKIN.
Présidente du C.P.A.S.



L'Enseignement Communal

Les écoles communales ont toujours joué un rôle prépondérant dans la vie communale. Elles sont l'indispensable creuset qui permet à nos enfants de s'intégrer dans leur milieu de vie.

Le dévouement du personnel enseignant contribue largement à renforcer cette situation privilégiée au cœur des quartiers et à drainer vers les groupes scolaires une population en augmentation constante. Mais le choix des parents est surtout conditionné par l'excellence de la pédagogie qui y est pratiquée. Aussi assistons-nous avec plaisir à une progression régulière de la fréquentation scolaire de nos écoles dont certaines ont su garder leur caractère rural et chaleureux.

Actuellement, l'enseignement communal accueille 522 enfants répartis comme suit :

| | |
|--|-------------|
| Ecole maternelle d'Ottignies-Centre | 74 enfants |
| Ecole maternelle de la Croix | 52 enfants |
| Ecole maternelle et primaire de Blocry | 158 enfants |
| Ecole maternelle de Limelette-Centre | 25 enfants |

| | |
|---|-------------|
| Ecole maternelle du Buston | 25 enfants |
| Ecole maternelle et primaire de Mousty | 133 enfants |
| Ecole maternelle et primaire de Limauge | 55 enfants |

L'évolution démographique favorable de certains quartiers impose à l'Administration communale la création ou l'extension de certains groupes scolaires.

C'est ainsi que, pour répondre en temps opportun au développement des quartiers de Blocry, Hocaille et Bauloy, il a été décidé d'ériger un nouveau complexe scolaire sur le champ de Lauzelle à proximité du Centre Sportif communal et universitaire. La nouvelle école de Blocry disposera ainsi de 6 classes primaires et de 4 classes gardiennes. Leur implantation pavillonnaire contribuera à mieux épanouir les enfants. Dès à présent, on y prévoit l'adjonction d'une mini-crèche.

Mais, en raison des grands travaux routiers entrepris dans la vallée de la Malaise, les classes de l'ancienne école de Blocry devront être transférées dans des locaux provisoires. Ceux-ci sont en construction rue Haute et seront opérationnels dès la rentrée de septembre.



TRAVAUX, JEUNESSE & SPORTS

Organiser le service des Travaux Publics dont j'assume la responsabilité au sein du Collège n'est pas, il faut s'en douter, une sinécure.

Enumérer tous les dossiers qui sont introduits dans ce département serait fastidieux, d'autant plus que la fusion des trois communes en a vu tripler le nombre.

Je profite d'ailleurs de cette déclaration pour remercier spécialement toute l'équipe du dévouement dont elle a toujours fait preuve avec parfois des moyens limités.

En ce qui concerne mes projets, je me contenterai de dire que les petits aménagements retiennent tout autant mon attention que les grandes réalisations.

Animé de cette intention, j'ai proposé dans le cadre de l'élaboration du budget extraordinaire, une augmentation sensible des postes de remise en état, d'amélioration et d'entretien du réseau des infrastructures existantes et cela pour tous les quartiers de la nouvelle entité.

Au-delà de ces préoccupations de caractère public, l'accroissement démographique exceptionnel que nous connaissons oblige mon service à traiter, contrôler et surveiller les dossiers de plus en plus nombreux concernant le développement de l'habitat.

Dans ce domaine aussi, par la mise en chantier d'un nouveau plan directeur général couvrant l'entièreté du nouveau territoire commu-

Il est précisé que les mariages seront célébrés aux jours et heures qui conviennent à chacun (donc le samedi après-midi également).

Je tiens à souligner l'excellent esprit de collaboration que j'ai rencontré dans le service qui m'a été confié.

QUELQUES CHIFFRES.

| | |
|---|------|
| Population au 1er janvier 1977 : | |
| Ottignies | 8501 |
| Céroux-Mousty | 3038 |
| Limelette | 2849 |
| Corroy, Limal, Wavre | 101 |
| Entrées pendant le 1er trimestre 1977 341 | |
| Sorties pendant le 1er trimestre 1977 200 | |
| Population au 31 mars 1977 14.656 | |
| Le service de l'Etat-Civil a établi, pendant le 1er trimestre 1977, | |
| Actes de naissances | 242 |
| Actes de décès | 133 |

AFFAIRES SOCIALES.

J'ai volontairement attendu la mise en place du C.P.A.S. (Centre Public d'Aide Sociale) — qui remplace la C.A.P. (Commission d'Assistance Publique) — avant de prendre une quelconque décision.

Il est logique et raisonnable d'avoir une large concertation avec le C.P.A.S. afin d'élaborer, ensemble, les lignes de force de la politique qui sera réalisée pendant les années 1977 à 1982.

De toute façon, l'action entreprise dans les trois anciennes communes sera intensifiée avec l'ambition de faire preuve de dynamisme et d'imagination pour davantage servir ceux qui nous solliciteront.

Joseph PIERSON

L'agriculture, que je retrouve dans mon échiquier, est un secteur de la plus haute importance. Sa coexistence avec les autres activités économiques constitue un gage de sauvegarde de cet environnement. A ce propos, il me paraît indispensable que la population prenne conscience du rôle qu'elle aura à jouer en ce domaine et qu'elle participe aux efforts de l'Administration communale.

Quant au tourisme, je pense qu'il faut également faire un effort en vue de le développer. Nous pourrions atteindre cet objectif par le biais d'un syndicat d'initiative actuellement en cours de formation.

L'artisanat et le commerce non sédentaire sont restés longtemps les parents pauvres de

l'Administration. Il faudra donc faire connaître leurs ressources et les intégrer dans le réseau commercial existant par l'organisation de foires, expositions, vulgarisations, associations de commerçants... Afin d'améliorer ce qui existe déjà, j'aimerais avoir des contacts très suivis avec les différents responsables des groupements en place.

Reste une dernière attribution de mon échiquier et non la moins agréable : les festivités. Elles s'intègrent dans le folklore local. En effet, dans nos localités, les « ducasses » sont toujours bien vivantes grâce à l'initiative des comités locaux.

agenda

Du 17 au 21 juin : *Ottignies Centre* : KERMESSE ANNUELLE et *Centre commercial du Douaire* : EXPOSITION TOURISTIQUE organisée par les Provinces de Brabant et de Namur.

25 juin: CELEBRATION DES NOCES D'OR ET DE DIAMANT.

Messieurs et Mesdames

| | | |
|------------------------|----------------------------|----------|
| VAN VREKOM-VAN LEEMPUT | Rue du Moulin, 10 | 12.02.27 |
| LAUWERS-DEMOLDER | Rue de Spangen, 25 | 06.04.27 |
| LUCQ-VANCALSTER | Avenue Provinciale, 56 | 28.05.27 |
| VIROUX-LEPAS | Avenue des Combattants, 92 | 09.06.27 |
| CHAUVAUX-MOUZON | Chaussée de la Croix, 56 | 02.07.27 |
| FERON-BOURGEOIS | Grand-Rue, 40 | 16.07.27 |
| DELAIN-DEBATTHY | Avenue Lambermont, 24 | 08.10.27 |
| SIMON-BOUILLON | Rue des Coquerées, 20a | 15.10.27 |
| PINSART-FLEMAL | Rue du Blanc-Ry, 9 | 23.10.27 |
| ERREMUS-MARCHAL | Rue Victor Sténuît, 2 | 19.11.27 |
| STAS-WAUTHIER | Avenue de la Paix, 68 | 19.11.27 |
| BERGER-POLLE | Rue de la Chapelle, 11 | 22.11.27 |
| DEBROUX-WOHNER | Place de l'Aubépine, 9 | 26.11.27 |
| GOIES-DESSY | Rue de la Croix Thomas, 14 | 28.11.27 |
| CLEMENT-DOLIMONT | Rue de la Vallée, 39 | 17.12.27 |

Nous célébrerons également les Noces de Diamant de

Monsieur et Madame

| | | |
|------------------|------------------|----------|
| DETRY-BODENGHIEU | Grande Avenue, 6 | 12.05.17 |
|------------------|------------------|----------|

L'Administration communale recevra les jubilaires le samedi 25 juin 1977, à 12 heures en la salle des Mariages.

Les jubilaires dont les noms ne figurent pas dans la présente liste voudront bien prendre contact avec l'Administration communale dont le numéro de téléphone est le 41 40 72, extension 4.

Jean SABLON

Composition des Commissions Consultatives d'Information et de Participation

FINANCES (Budget et Comptes)

Représentant du Collège :

L'Echevin des Finances :
Madame Claire DELBRASSINNE-MATHIEU
Rue de Namur, 1340 Ottignies.

Président :

Monsieur Gaston SIMON
Rue du Monument, 63, 1340 Ottignies.

Membres du Conseil communal :

Monsieur Jean SONDAG
Rue des Coquerées, 44, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle, 40, 1340 Ottignies.
Monsieur René DUPARQUE
Avenue des Peupliers, 20, 1340 Ottignies.
Monsieur Edgard MINSART
Avenue Bourgaux, 35, 1342 Limelette.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Monsieur Jacques OTLET
Chemin Damoiseau, 1, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Maurice VANMUYSENWINKEL
Av. de la Résistance, 45, 1340 Ottignies.
Mme Marguerite PIRSOU-LRIGAUX
Rue de l'Invasion, 96, 1340 Ottignies.
Monsieur Fernand KAISIN
Avenue des Peupliers, 52, 1340 Ottignies.
Monsieur Armand JACOB
Avenue Albert 1er, 103, 1342 Limelette.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT.

Représentants du Collège :

L'Echevin des Travaux Publics :
Monsieur Philippe CATTELAINE
Avenue des Hêtres, 6, 1340 Ottignies.
L'Echevin des Affaires rurales :
Monsieur Jean SABLON
Grand-Rue, 16, 1341 Cérroux-Mousty.

Président :

Monsieur Jean SONDAG
Rue des Coquerées, 44, 1341 Limelette.

Membres du Conseil communal :

Monsieur Joseph STOUFFS
Rue du Puits, 2, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Joseph ROOBROUCK
Rue de Lasne, 4, 1340 Ottignies.
Monsieur Gustave SCHOONJANS
Vx Chemin de Genappe, 14, 1340 Ottignies.
Monsieur René FABRY
Chaussée de la Croix, 51, 1340 Ottignies.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Monsieur Thierry OLDENHOVE
Avenue Reine Fabiola, 36, 1340 Ottignies.
Monsieur Jules DEBROUX
Rue de Pallandt, 3, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Claude SOHIER
Avenue Provinciale, 8, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Gaston BENOIT
Avenue de la Résistance, 30, 1340 Ottignies.
Monsieur Raoul VASSART
Avenue du Tienne, 22, 1340 Ottignies.

CULTURE ET ENSEIGNEMENT.

Représentants du Collège :

L'Echevin de la Culture :
Mme Claire DELBRASSINNE-MATHIEU
Rue de Namur, 12, 1340 Ottignies.
L'Echevin de l'Instruction Publique :
Monsieur Roger DELAIN
Boulevard Martin, 26, 1340 Ottignies.

Présidente :

Madame Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle, 40, 1340 Ottignies.

Membres du Conseil communal :

Monsieur Michel PIRSON
Rue Joseph Coppens, 11, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Gaston SIMON
Rue du Monument, 63, 1340 Ottignies.
Monsieur Valmy FEAUX
Avenue A. Bontemps, 16, 1340 Ottignies.
Mme HERMAND-DELENS Mariette
Place Communale, 6, 1341 Cérroux-Mousty.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Mme Yvonne LAMBERT-VANPEE
Rue Léon Dekaize, 19, 1342 Limelette.
Mme Suzanne CLICHEROUX
Rue des Coquerées, 21, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Michel TOURNAY
Avenue René Jurdant, 36, 1340 Ottignies.
Monsieur René WOLTER
Avenue des Vallées, 17, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Henri VANDEPUTTE
Rue du Tavernier, 13, 1340 Ottignies.

JEUNESSE ET SPORTS

Représentant du Collège :

L'Echevin de la Jeunesse et des Sports :
Monsieur Philippe CATTELAINE
Avenue des Hêtres, 6, 1340 Ottignies.

Président :

Monsieur Michel PIRSON
Rue Joseph Coppens, 11, 1341 Cérroux-Mousty.

Membres du Conseil communal :

Madame HERMAND-DELENS Mariette
Place Communale, 6, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame J. BERTRAND-ROTY
Avenue Provinciale, 20, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Jean SONDAG
Rue des Coquerées, 44, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle, 40, 1340 Ottignies.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Monsieur Jean-Marie COLLART
Rue de Profondsart, 19, 1342 Limelette.
Monsieur Etienne SIMOEN
Rue des Prés, 7, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame C. TOURNAY-HENNAUT
Avenue René Jurdant, 36, 1340 Ottignies.
Monsieur Jacques BENTHUYSS
Rue de la Chapelle, 86, 1340 Ottignies.
Monsieur Patrick DUPUIS
Rue du Blanc Ry, 47, 1340 Ottignies.

POLITIQUE SOCIALE ET FAMILLE

Représentant du Collège :

L'Echevin des Affaires sociales :
Monsieur Joseph PIERSON
Rue Léon Dekaize, 22, 1342 Limelette.

Président :

Monsieur Michel PIRSON
Rue J. Coppens, 11, 1341 Cérroux-Mousty.

Membres du Conseil communal :

Madame J. BERTRAND-ROTY
Avenue Provinciale, 20, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame M. DUCHATEAU-MAILLET
Avenue des Villas, 8, 1340 Ottignies.
Monsieur Joseph STOUFFS
Rue du Puits, 2, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Joseph ROOBROUCK
Rue de Lasne, 4, 1340 Ottignies.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Madame Marguerite PIRSOU-LRIGAUX
Rue de l'Invasion, 96, 1340 Ottignies.
Madame DELENS-LEGER
Avenue des Villas, 7, 1340 Ottignies.
Madame Joséphina JANSSENS-PALMAERS
Avenue Demolder, 66, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Marc DECOSTER
Avenue des Peupliers, 11, 1340 Ottignies.
Monsieur Jean-Pierre LEBON
Rue du Bauloy, 50, 1340 Ottignies.

COMMERCE ET ARTISANAT.

Représentants du Collège :

L'Echevin du Commerce :
Monsieur Joseph PIERSON
Rue Léon Dekaize, 22, 1342 Limelette.
L'Echevin de l'Artisanat :
Monsieur Jean SABLON
Grand-Rue, 16, 1341 Cérroux-Mousty.

Président :

Monsieur Joseph ROOBROUCK
Rue de Lasne, 4, 1340 Ottignies.

Membres du Conseil communal :

Monsieur Edgard MINSART
Avenue Bourgaux, 35, 1342 Limelette.
Monsieur Emile TASSON
Avenue Provinciale, 80, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Gaston SIMON
Rue du Monument, 63, 1340 Ottignies.
Madame Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle, 40, 1340 Ottignies.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Mme Thérèse JONGEN-RENAUT
Avenue de l'Espinette, 27, 1348 Louvain L. N.
Monsieur Henri METZMACKER
Place de l'Eglise, 2a, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Victor LORGE
Avenue des Vallées, 22, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Renée DEPERE-GILBERT
Grande Avenue, 3, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Nelly LION-COPPE
Avenue des Merisiers, 35, 1342 Limelette.

AGRICULTURE ET AFFAIRES RURALES

Représentant du Collège :

L'Echevin des affaires rurales :
Monsieur Jean SABLON
Grand-Rue, 16, 1341 Cérroux-Mousty.

Président :

Monsieur Joseph STOUFFS
Rue du Puits, 2, 1341 Cérroux-Mousty.

Membres du Conseil communal :

Monsieur Gustave SCHOONJANS
Vx Chemin de Genappe, 14, 1340 Ottignies.
Monsieur Emile TASSON
Avenue Provinciale, 80, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Joseph ROOBROUCK
Rue de Lasne, 4, 1340 Ottignies.
Monsieur Jean SONDAG
Rue des Coquerées, 44, 1341 Cérroux-Mousty.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Monsieur Jean-Marie VANHAEPEREN
Rue Victor Sténuil, 14, 1342 Limelette.
Monsieur Jacques LENOIR
Avenue de Gaspéri, 13, 1340 Ottignies.
Monsieur Robert VANDEVANDEL
Rue Montauray, 19, 1340 Ottignies.
Mademoiselle Marie-Christine MARX
Grand-Rue, 2, 1341 Cérroux-Mousty.
Monsieur Adrien VANSTEENBERGHE
Rue Haute, 32a, 1340 Ottignies.

COORDINATION DE LA ZONE DE LOUVAIN-LA-NEUVE.

Représentant du Collège :

Le Bourgmestre :
Monsieur Yves du MONCEAU
Avenue du Parc, 3, 1340 Ottignies.

Présidente :

Madame Thérèse JONGEN-RENAUT
Avenue de l'Espinette, 27, 1348 L. L. N.

Membres du Conseil communal :

Monsieur René FABRY
Chaussée de la Croix, 51, 1340 Ottignies.
Monsieur Valmy FEAUX
Avenue A. Bontemps, 16, 1340 Ottignies.
Monsieur Gaston SIMON
Rue du Monument, 63, 1340 Ottignies.
Monsieur Jean SONDAG
Rue des Coquerées, 44, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Anne ANDRE-LEONARD
Rue de la Chapelle, 40, 1340 Ottignies.

Membres choisis en dehors du Conseil communal :

Monsieur Georges LEGOIT
Avenue des Vallées, 11, 1341 Cérroux-Mousty.
Madame Nicole WATTIEZ
Rue E. Goes, 7-301, 1348 Louvain-la-Neuve.
Monsieur Louis SOREE
Place de la Neuville, 10, 1348 L. L. N.
Monsieur Jacques NAGELS
Grand-Rue, 2, 1341 Cérroux-Mousty.